de ses supérieurs, à diverses besognes manuelles, notamment à celles de domestique, qui ne sont plus considérées comme avilissantes ni inférieures: beaucoup de membres de l'Institut ont débuté par être garçons de café. Ensuite, le jeune homme opte, selon ses aptitudes, pour une profession industrielle ou libérale quelconque, dont il lui reste à faire l'apprentissage; des moyens spéciaux — privilèges honorifiques, réduction des heures de travail, etc. — sont destinés à remédier à l'encombrement de certaines carrières, ou à la difficulté de recruter certaines autres.

Dans chaque corps de métier, le soldat industriel avance, comme dans l'armée militaire d'aujourd'hui, d'après ses notes et ses états de service. Les officiers subalternes sont désignés par le général de chaque corps; les grades supérieurs, depuis celui de général jusqu'à celui de président de la république, sont donnés à l'élection; mais dans l'intérêt de la discipline, les membres de l'armée active ne sont ni électeurs ni éligibles; le droit de suffrage et l'accès aux fonctions publiques sont réservés aux travailleurs retraités, c'est-à-dire aux citoyens qui ont passé quarante-cinq ans. A cet âge, en effet, le citoyen est définitivement libéré du service industriel, sauf les cas exceptionnels où il peut être rappelé sous les drapeaux; désormais il touche, sans travailler, sa carte de crédit annuel. Mais il va sans dire que des retraités aussi jeunes ne sont pas nécessairement des fainéants ni des invalides. Au contraire, l'heure de la retraite marque, pour les esprits d'élite, le commencement des plus nobles occupations, le libre épanouissement des facultés qui ont pu être comprimées jusque-là dans les cadres d'une hiérarchie rigoureuse.

Tel est, dans ses grandes lignes, le tableau de la société idéale, ou plutôt de la société future, tracé par M. Edward Bellemy. Il va sans dire que, dans cette rapide analyse, nous avons dû passer sous silence bien des détails importants. Comment fonctionneront la police et les lois ? Quel moyen emploiera-t-on pour forcer les paresseux au travail et les dissipateurs à l'économie ? Qui décidera les vocations ? Qui réglera la rémunération des artistes, des littérateurs, des professeurs et des savants ? Comment seront organisées les relations du commerce international ? A toutes ces questions et à bien d'autres, on trouvera des réponses dans le petit volume dont la *Revue britannique* publie la traduction, et si le lecteur n'est pas satisfait des solutions proposées, il sera libre d'en imaginer d'autres, au gré de sa fantaisie. Car le débat, si débat il y a, doit porter sur les principes, et non sur les détails et les applications du système.

Il s'agit de savoir si la société future doit être fondée sur la liberté ou sur un esclavage plus ou moins déguisé; si dans le domaine économique, étant donnée la nature humaine, le mobile de l'honneur et de l'ambition pourra jamais se substituer entièrement à celui de l'intérêt personnel; si, dans le domaine intellectuel, l'individualisme, avec ses inégalités et ses caprices, mais avec ses jouissances délicates, les éclairs du génie, le charme de la variété et de la spontanéité, est réellement destiné à disparaître devant l'uniformité dans le médiocre et les platitudes dorées de l'art officiel.

Certes, la société actuelle n'est pas bonne mais le socialisme d'Etat nous mène à une société mortellement uniforme, enrégimentée hiérarchisée à outrance. On nous dit que c'est là où nous conduisent sûrement l'éducation de plus en plus répandue et de plus en plus utilitaire, le progrès des sciences qui nous vaut déjà des épingles qui ne piquent pas, des allumettes qui ne prennent pas, la falsification à outrance des substances alimentaires, le triomphe du confort, du luxe et de l'art à bon marché, le tramway et le suffrage universel.

On a déjà toutes les laideurs de la société future : aura-t-on plus tard la réconciliation des classes, la paix perpétuelle, le crime aboli, la justice, l'humanité et le désintéressement fleurissant dans tous les cœurs? C'est plus que douteux. Si la caserne civile doit être le *summum* des réformes sociales, nous ne devons pas regretter de ne plus être là quand on aura atteint ce prétendu idéal.

Les Méhara au Sahara

Le *Gaulois* consacre deux colonnes au récit des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Biskra pour des courses de chevaux et de chameaux. Nous en détachons cette intéressante information :

« Le cardinal Lavigerie, toujours très pratique, a l'intention de monter sa future petite armée transsaharienne sur des mehara bien dressés. Il va, dit-on, établir une sorte de haras à Ouargla, y appeler les plus habiles chameliers, qui donneront des leçons de cette « équitation » aux Pères blancs de Ouargla.

» Le cardinal, cette année, a institué un prix de quinze cents francs pour une course de mehara, de Ouargla à Biskra, soit quatre cents kilomètres.

» La course a eu lieu lundi. Les deux premiers arrivés ont accompli le trajet en cinquante-trois heures ; les deux suivants l'ont fait en cinquante-quatre heures et demie ; les derniers ont mis cinquante-sept heures.

» Le cardinal a distribué les prix aux vainqueurs, sur son domaine de M'Salah. Il a retenu longuement Brahim-ben-Zagaï, un méharien des plus illustres ; il lui confiera probablement la direction de son école d'équitation.»

Citons encore cette peinture de la course du méhari :

« Le méhari se met difficilement en marche. Il faut l'exciter en le piquant au moyen d'une lancette, et, surtout par des cris stridents. Tout d'abord il a l'air de somnoler, de tituber ; il cherche l'ombre il essaie de se coucher. Puis, il trottine paresseusement, comme un vieux cheval d'huissier bas-normand. Tout à coup, il pointe les oreilles, humecte les narines de sa langue effilée et.., le voilà parti.

» Il a son désert dans le nez. Il galope de façon effrénée, roule, tangue, disparaît derrière les dunes de sable, reparaît sur la crête des mamelons, sans se préoccuper de ce qui se passe à ses côtés. Il fournit ainsi, d'une traite, 200, 300 et souvent 400 kilomètres. . sans boire !

» Peu d'Européens peuvent supporter cet infernal galop. Je ne connais, pour ma part, que deux Pères blancs de Ouargla et un ancien député d'Oran, devenu, je ne sais trop pourquoi, conseiller de préfecture de la Seine, qui montent ces diaboliques animaux sans éprouver le moindre malaise.

» L'unique fois que je rencontrai ce conseiller de préfecture, c'était dans l'extrême-sud oranais, près de Figuig. Le commandant du cercle militaire d'Aïn-Sefra m'avait fait donner une escorte de spahis et, depuis le matin, nous côtoyions le Djebel-Moghar, sous un soleil de plomb, laissant au nord le défilé de Djeliba.

» Brusquement, après avoir traversé l'Oued-Hamman, nous entrâmes dans une plaine de sable unie, sans dune, et nous vîmes au loin un point noir, comme un gros insecte qui semblait se mouvoir, s'avancer vers nous.

» Nous fîmes halte, intrigués, et, peu après nous constations que le chef de notre escorte ne s'était pas trompé ; c'était bien un chameau coureur, portant quelque chose d'étrange que nous ne pouvions encore définir.

» Cette chose indéfinissable était un homme, en redingote sale, en chapeau haut de forme roussi par de nombreux coups de soleil; un homme à longue tignasse graisseuse et à barbe broussailleuse; un homme comme il y en a dans les soi-disant partis socialistes « indépendants » de Paris, qui ne manquent jamais, dès que se produit un mouvement populaire quelque part, d'y transporter leurs crins et leurs encombrantes personnalités.

» Le maréchal des logis le reconnut : il se nommait simplement Sabatier, l'ancien député. Ayant perdu son escorte, il retournait seul à Maghar, perché sur l'extrême pignon de ce que Rochefort appelait « le Noquet du désert ». Il passa près de nous, absorbé, sinistre. »

D'après cela, les méharis laisseraient loin derrière eux le fameux cheval de Mazeppa. Il vaut mieux le croire qu'en faire l'expérience.

LE PONT SUR LA MANCHE

On annonce pour le jeudi 19 février prochain une assemblée générale de la société d'études du pont sur la Manche.

Cette assemblée, qui aura lieu à Londres, 110, Cannon street, entre diverses questions d'ordre financier concernant la répartition et l'émission des titres, s'occupera de la demande de concession auprès des gouvernements français et anglais.

L'article 7 de l'ordre du jour est en effet conçu en ces termes : « Que les directeurs soient et sont, par les présentes, autorisés à présenter à la session prochaine ou à l'une des sessions suivantes du Parlement en Angleterre un projet de loi à l'effet d'obtenir l'autorisation pour la Compagnie, d'exécuter dans la baie de Saint-Margaret ou en tout autre point de la côte de Kent, tous les travaux qu'ils jugeront nécessaires ou désirables en vue du pont-viaduc du chemin de fer mentionné dans le memorandum d'association de la Compagnie et de ses accessoires , et que les directeurs soient et sont, par les présentes, autorisés à poursuivre quand et comme ils le jugeront convenable, une demande semblable auprès du gouvernement français en vue d'une concession autorisant la construction par la Compagnie de travaux de même nature sur le côté français du détroit du Pas-de-Calais.»

REVUE DE LA PRESSE

Ce qui suit est tellement grave que c'est à peine si l'on ose assumer la responsabilité même d'une reproduction. Il s'agit de l'assassinat, du suicide, de la mystérieuse affaire de Hendaye, de la découverte du cadavre de M. Krentz, au sujet de laquelle le *Courrier de l'Eure*, reproduit par le *Petit Journal*, rappelle l'assassinat du préfet Barrême et se trouve amené à établir une connexité entre ces deux drames:

» Car, enfin, l'ex-préfet de l'Eure a été assassiné, et jamais on n'a pu mettre la main sur son assassin; et, dans le *Patriote de Verneuil*, du 19 août 1888, M. Hubner de Tillières a pu impunément écrire ceci :

« En cette réunion à Nonancourt, restée si mémorable pour tous les élus qui eurent la faveur d'y être convoqués, le très énergique et très sincère républicain M. Barrême, dit :

» En dépit de cette circulaire que le conseil des ministres n'avait d'ailleurs pas le droit d'adresser avant l'adoption par le Parlement de la déclaration d'utilité publique, je vous répète, moi, votre protecteur naturel, de par la Constitution qui nous régit, que si quelqu'un viole votre propriété close ou non close, vous avez le droit de le traiter comme un malfaiteur.

» Quelque temps après, le préfet Barrême fut assassiné à sept heures du soir, le mercredi 13 janvier 1886, tout près de Paris. Son cadavre, jeté en dehors du wagon de première classe qui devait le ramener à Evreux, fut trouvé sur la voie, près de Maisons-Laffitte, avec toutes les valeurs qu'on lui connaissait. Son assassin n'est donc pas un vulgaire filou, comme ceux que l'on finit par découvrir à force de patientes et habiles recherches, guidées par les circonstances mêmes des derniers jours de l'assassiné.

» M. Barrême mort, la défense des eaux de l'Avre fut énergiquement reprise par M. T- Fauvel, notre compatriote, qui comptait beaucoup d'amis à Verneuil et était administrateur d'immeubles, 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

» Jurisconsulte distingué et très érudit, M. Fauvel se passionne pour cette question de l'Avre; il fait voyages sur voyages, ici dans la vallée, là bas sur les bords de la Dhuis et du Surmelin, et publie d'abord une première « étude sus le projet de captation et de dérivation des eaux de l'Avre », puis un autre travail encore plus complet, qui fut distribué aux députés et aux sénateurs quand la discussion vint devant chaque chambre.

» Hélas ! M. Fauvel n'était déjà plus ! Il n'avait pas été assassiné, comme le préfet Barrême ; mais, au retour d'un voyage, il était mort subitement d'une attaque de choléra selon les uns, empoisonné selon les autres : et par qui donc ?

» Par qui ? Pourquoi ne serait-ce pas par ceux-là mêmes qui viennent de faire disparaître aussi mystérieusement son associé et ami ? »

Et le correspondant ajoute :

« Barrême, Fauvel, Krentz, tous trois sont partis, débarrassant ceux qui, à l'heure actuelle peut-être, ont intérêt à fouiller dans les papiers de la maison Fauvel et Krentz. Qui sait si, dans les archives, on ne retrouverait pas la trace de certains tripoteurs de haute marque ? Ce serait un vrai soulagement pour l'opinion publique que le contraire fût prouvé.

» En tout cas, cette coïncidence d'événements si lugubres est bien bizarre.

Ne croirait-on pas lire un passage palpitant d'un roman à la mode ? D'après le *Petit Journal*, le correspondant anonyme du *Courrier de l'Eure* ne viserait rien moins que M. Alphand !... Romanciers à vos pièces, voilà de la bonne pature à un sou la tranche !...

Conclusion d'un article de M. Henri Rochefort, dans l'*Intransigeant*, toujours à propos de *Thermidor* ;

Puis, franchement, dans l'état de dégradation où nous sommes arrivés, nous n'avons plus le droit de juger personne. Si Robespierre revenait sur cette place de la Révolution où il a fini, il ne pourait s'empêcher de se dire :

« En voilà des farceurs ! » Ils ont Rouvier, ils ont Constans, ils ont Etienne, ils ont Ferry, et c'est à moi qu'ils s'en prennent ! »

NOUVELLES DU JOUR

Départ du capitaine Trivier pour l'Afrique occidentale

Marseille, 10 février. — Le capitaine Trivier, explorateur, est parti ce soir à bord du *Stamboul*, courrier de la côte occidentale de l'Afrique allant à Libreville.

Le capitaine Trivier va continuer la série de ses explorations, et étudier les côtes africaines au point de vue des produits naturels et des débouchés commerciaux.

La chute de M. Crispi et Guillaume II

Paris, 10 février. — *Le Soir* publie la dépêche suivante de son correspondant de Berlin :

« Berlin. — Je vous confirme formellement, sur la foi des informations les plus sûres, que Guillaume II n'a pas eu un seul regret en apprenant la chute de M. Crispi; depuis plusieurs années déjà, la politique de M. Crispi n'allait plus au pas avec celle que dictait au chancelier de Caprivi le souverain allemand.

» Je tiens le mot d'une personnalité fort bien renseignée On ne pourrait plus l'arrêter, a dit la même personne; on avait le sentiment à Berlin qu'avec sa jactance et son orgueil M. Crispi n'était plus l'homme de la situation, laquelle tend visiblement, de par la volonté de François-Joseph et de Guillaume, à s'améliorer dans l'Europe entière.

» Aussi, vous pouvez démentir catégoriquement la nouvelle que Guillaume II aurait adressé une lettre de sympathie à M. Crispi en apprenant sa chûte.»

Un accident de chemin de fer en Amérique

New-York, 10 février. — Un accident de chemin de fer a eu lieu à Randaha (Etat d'Iowa). Trois wagons remplis de voyageurs d'un train de grande vitesse ont été précipités du haut d'une levée. Les wagons ont pris feu et ont été presque consumés. Heureusement, les 250 voyageurs qu'ils contenaient ont pu être sauvés; quelques-uns cependant ont été grièvement blessés.

Les Italiens à Massouah

Rome, 10 février. — L'*Esercito* annonce qu'il a reçu de Massouah une nouvelle datée du 21 janvier suivant laquelle la mission Antonelli aurait pour effet d'amener la retraite des troupes sur Schiket entre Asmara et Debaroa.

Le même journal publie une information, disant qu'on prévoit que l'arrivée du comte Antonelli sera le signal de graves événements. Le bruit court qu'il s'agirait d'une rectification de traité.

Le règlement de la question de Terre-Neuve

Londres, 10 février. — Les négociations actuelles pour le règlement de la question de Terre-Neuve, entre les gouvernements français et anglais portent sur la possibilité de soumettre à un arbitrage les principaux points du différend.

Le principe de l'arbitrage semble être accepté pleinement par les deux gouvernements. Mais la solution complète de la question étant impossible avant la campagne de pêche, les négociations pour cette année devront aboutir à un *modus vivendi* qui blesse le moins possible les intérêts.

Une grève à Londres

Londres, 10 février.— Tous les arrimeurs employés aux docks *Royal Albert*, se sont mis en grève. Plusieurs vapeurs ont dû retarder leur départ.

La réorganisation des conseils de préfecture

Paris, 10 février. — M. Constans prépare une loi réorganisant les conseils de préfecture.

La présidence est enlevée aux préfets.

Chaque Conseil de préfecture, sauf celui de la Seine, sera composé d'un président, de deux conseillers titulaires et de deux conseillers adjoints.

Les conseillers adjoints seront choisis parmi les licenciés âgés d'au moins 25 ans, les notaires et les avoués. Ils n'auront aucun traitement et pourront être titularisés au bout de deux ans.

M. Constans supprime les quatrièmes conseillers. Les traitements des conseillers varient de 5.000 à 2.000.

Une catastrophe dans une mine

Linarès, 10 février.— Une catastrophe est arrivée à la mine d'Arrayanes. On était occupé à faire sauter un grand rocher lorsqu'un grand réservoir d'eau creva : les galeries furent inondées et quatre mineurs qui s'y trouvaient furent noyés.

Un vol considérable à Marseille

Marseille, 10 février. — Un vol de 220,000 francs d'obligations cachées dans un sac, vient d'être commis, à la gare de Marseille, au préjudice du Crédit Lyonnais.

Le Mardi-Gras à Paris

Paris, 10 février. — La journée du Mardi-Gras est favorisée par un temps relativement beau. Une foule énorme circule sur les grands boulevards, où, d'ailleurs, on rencontre peu de masques.

Les enfants costumés sont surtout remarqués.

A l'intersection des rue et faubourg Montmartre, un service d'ordre a dû être organisé pour assurer la circulation, qui est rendue très difficile.

MM. Montlahuc, Ronffanlt et Carpin, officiers de paix dirigent les brigades d'agents entre les rues Dronot et Saint-Denis.

De temps à autre passe un char chargé de jeunes gens qui jouent de la trompe de chasse ou du cornet à pisson.

Le public s'amuse, et, à défaut de la promenade du bœuf gras, annoncée tout d'abord avec tant de fracas, se contente d'une promenade à la file indienne entre la Madeleine et la Bastille.

Un scandale

Le Mans, 10 février. — Le fisc réclamait 15,000 francs aux Filles de la Charité.

Celles-ci se refusaient à payer, croyant ne point devoir cette somme énorme.

Une saisie fut ordonnée et pratiquée, par les soins de l'enregistrement, sur tous les objets servant à l'hospitalisation de deux cents vieillards, hommes et femmes, qu'elles avaient recueillis.

Notamment, les deux cents lits furent saisis.

Les Sœurs introduisirent un référé. Puis, afin d'éviter toute difficulté avant la conclusion judiciaire du conflit, elles offrirent en garantie un titre de 600 fr. de rente, à elles appartenant par suite de donation, et dont le gouvernement connaissait naturellement l'existence. Le titre fut refusé.

Elles demandèrent alors au préfet l'autorisation de le vendre. Pas de réponse.

La saisie demeure valable. Les deux cents vieillards vont être expulsés et le *13 février*, VENDREDI PROCHAIN, les deux cents lits seront vendus à l'encan !

Le nouveau ministère italien

Rome, 10 février. — M. di Rudini, qui a pris possession aujourd'hui de la présidence du conseil et du portefeuille des affaires étrangères, a adressé aux représentants de l'Italie à l'étranger une circulaire pour déclarer que le cabinet continuerait de suivre la ligne politique de paix et de conservation que le pays lui-même avait proclamée lors des récentes élections et qu'il considérait cette ligne politique comme une garantie pour la sécurité de l'Italie et le repos de l'Europe.

M. di Rudini ajoute que le ministère s'appliquera à resserrer les liens d'amitié de l'Italie avec toutes les puissances étrangères.

La Chambre est convoquée pour samedi prochain. M. di Rudini y exposera son programme.

Le gouvernement général d'Algérie

Paris, 10 février. — Le *XIXe Siècle* dit qu'il est question de M. Picart, ingénieur et ami de M. Carnot pour remplacer M. Tirman, comme gouverneur général d'Algérie.

Les plans de campagne allemands

Paris, 10 février. — L'*Agence Libre* publie la dépêche suivante que nous reproduisons sous toutes réserves :

« Berlin, 9 février. — Il ne faut pas se hâter de prendre à la lettre les prétendues disgrâces qui atteignent sous des prétextes divers les grands personnages de l'Empire allemand.

» Si Waldersee abandonne la direction du grand état-major, c'est que, dans les prochaines guerres prévues, il a été décidé qu'il ne serait plus possible de confier à un seul homme la direction de toutes les opérations.

» L'Allemagne n'a eu à combattre jusqu'à ce jour qu'un seul ennemi à la fois : elle doit se préparer à une éventualité plus redoutable et plus décisive : celle qui l'exposerait à lutter contre les forces combinées de la Russie et de la France.

» La guerre inévitable, celle que désire l'empereur est la guerre contre la Russie : un incident peut la faire éclater au moment qui paraîtrait opportun.

» Dans le cas qui semble encore le plus vraisemblable, en dépit des espérances de la diplomatie allemande, où la France ferait cause commune avec la Russie, l'Allemagne adoptera la défensive contre la France et soutiendra le choc de ses armées qu'elle arrêtera en Alsace et sur la Meuse pendant que l'effort principal de son action offensive se porterait en Russie sous la haute direction de Waldersée.

» Tel est le plan de la prochaine guerre, plan qui ne pourra se réaliser qu'après l'achèvement complet des fortifications de la Meuse.

» Je suis en mesure de vous certifier l'exactitude de cette information.»

Candidature de M. Pouyer-Quertier

A la suite de démarches faites par un grand nombre d'agriculteurs et d'industriels de l'Eure, M. Pouyer-Quertier pose sa candidature au siège sénatorial laissé vacant par la mort du général Lecointe.

Voici la lettre qu'il a adressée avant-hier à l'une des personnalités les plus marquantes du département :

« Fleury-sur-Andelle, 5 février 1891.

» Monsieur,

» Je suis profondément touché des marques de sympathie qui me parviennent de tous les points du département et qui m'invitent à poser ma candidature pour l'élection sénatoriale du 15 mars prochain.

» Après une longue carrière consacrée tout entière à la défense des intérêts agricoles et industriels de notre pays, j'aurais été tenté peut-être de me reposer des luttes ardentes auxquelles je n'ai jamais cessé d'être mêlé, mais, au moment même où le Parlement doit discuter le régime définitif auquel l'agriculture et l'industrie seront soumises je regarde comme un devoir de ne point abandonner la tâche que je me suis imposée et dans laquelle l'opinion publique me donne aujourd'hui complètement raison. Vous pouvez donc, vous et vos amis, compter sur moi. » POUYER QUERTIER. »

Grève de verriers à Lyon

Lyon, 10 février. — Une grève vient d'éclater parmi les ouvriers verriers des principales usines de Lyon.

Il y a quelque temps, les patrons fondaient entre eux une association et fixaient un tarif que les ouvriers trouvèrent trop bas; ils se rendirent auprès des patrons et déclarèrent que si au bout de quinze jours les tarifs n'étaient pas augmentés ils quitteraient leur travail.

Cette quinzaine expirait hier matin, et aucun ouvrier ne se présenta aux usines.

Dans une réunion tenue hier soir, les ouvriers ont décidé de donner une nouvelle quinzaine aux patrons et que si, au bout de ce nouveau délai, il n'était pas fait droit à leurs réclamations, ils se mettraient en grève générale.

Les patrons semblent disposés à maintenir leurs tarifs et à monter plutôt de nouvelles usines loin de Lyon, qu'à céder aux ouvriers.

On peut donc craindre qu'une grève générale ne mette sur le pavé plus de 1,500 ouvriers.

Les verriers paraissent très surexcités et assurent que leurs camarades de France suivront leur exemple.

Un accident de tir

Nice, 10 février. — Aujourd'hui, pendant le tir à la cible au Var, un sapeur du 7e chasseurs, qui marquait les points, a reçu une balle dans l'œil.

Agitation en Algérie

Madrid, 10 février. — Les dépêches de Madrid semblent confirmer les nouvelles d'Oran, au sujet d'une agitation parmi les Maures aux environs de Mellilla.

Près de 4,000 Kabyles de Benisicker et de Mazuls, à la nouvelle que les principaux chefs maures de Frajana avaient fait leur soumission au gouverneur espagnol, ont voulu se révolter; aussi craint-on que le travail de délimitation des possessions espagnoles ne provoque un nouveau conflit en présence de l'agitation qui règne dans la région.

Guillaume II dans les Vosges

Strasbourg, 10 février. — Le bruit se propage que l'empereur viendra sous peu chasser le coq de bruyère dans les Vosges.

Un nouvel emprunt allemand

Berlin, 10 février. — On parle d'un nouvel emprunt de 450 millions de marks 3 0/0 fait par le Consortium des principales banques allemandes ayant refusé de s'en charger, vu le mince succès de l'opération analogue de l'automne dernier.

La souscription sera publique.

Un nouveau scandale Van Zandt à Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 10 février. — Mlle Van Zandt, l'ex-artiste de l'Opéra-Comique de Paris, qui provoqua jadis sur ce théâtre un scandale retentissant, en paraissant sur la scène en état d'ébriété, vient de provoquer à Saint-Pétersbourg un scandale analogue.

On donnait *Mignon* au Petit-Théâtre, avec Mlle Van Zandt dans le rôle de Mignon. L'orchestre venait d'attaquer le prélude de la célèbre romance « Connais-tu le pays » ? quand Mlle Van Zandt parut en scène, pouvant à peine se tenir sur ses jambes, et attaqua le : « C'est le Dieu de la Jeunesse, » de *Lakmé*.

Devant les huées du public, on fit tomber le rideau; Mlle Van Zandt, sans prendre garde que la toile baissait, s'avança jusqu'au trou du souffleur, et, perdant l'équilibre, tomba si malheureusement qu'elle se fendit le front et une partie de la joue gauche.

On a essayé de mettre cette ivresse sur le compte de la belladone. Vérification faite, Mlle Van Zandt avait, paraît-il, tout simplement absorbé deux bouteilles de champagne à son dîner.

Une première à sensation à Berlin

Berlin, 10 février. — L'événement du jour est la première représentation, ce soir, au théâtre royal, d'un drame de M. de Wildenbruch, *le Nouveau Maître*.

Le personnage principal en est, en effet, un certain comte Schwarzenberg, premier ministre du père du Grand Electeur, le même dont l'empereur parlait dans le discours qu'il a prononcé, il y a quelques mois, lorsqu'il disait : « Le jeune prince, arrivé au trône, devait reconquérir son indépendance, puisque le chancelier de son père ne travaillait que pour soi-même. »

On se doute que la pièce nouvelle fourmille d'allusions à la situation présente.

L'empereur y prend un très vif intérêt : il est venu à plusieurs des répétitions et est resté à l'une plus de cinq heures. Le soir même, il a voulu assister à la pièce tout entière, et, comme il ne pouvait être là à sept heures, heure fixée pour le lever du rideau, il a demandé que l'on fit une affiche spéciale pour dire qu'il avait un dîner à Potsdam auquel l'avaient invité les officiers de la garde et qu'en conséquence on ne commencerait qu'à sept heures et demie.

Le public qui était arrivé à l'heure n'a pas été médiocrement étonné de savoir qu'il lui faudrait attendre.

Un horrible crime

Genève, 10 février. — Une infirmière de l'hôpital nommée Elise Bocquet, âgée de trente-sept ans, quittait hier cet établissement, emmenant avec elle un petit malade de huit ans, le jeune Christian Wilmer, dont la mère est en ce moment alitée et dont le père s'est suicidé tout dernièrement.

Dans la soirée, la police a reçu une dépêche du maire d'Evian annonçant que la femme Bocquet venait de se constituer prisonnière, déclarant avoir tué l'enfant qu'elle accompagnait.

Les détails manquent encore sur cet horrible crime. On suppose que la femme Bocquet a été frappée d'aliénation mentale.

Pères Jésuites candidats au Reichstag allemand

Nous lisons dans la *Gazette de la Croix*, le principal organe conservateur protestant allemand :

« Dans les cercles du Centre on a formé le projet d'offrir les sièges qui deviendront vacants au Reichstag allemand à des pères jésuites. On veut de cette façon faciliter aux jésuites l'occasion de se défendre eux-mêmes en plein Reichstag contre les accusations dont ils sont l'objet. La *Deutsche Reichszeitung* de Bonn parle déjà des candidatures des RR. PP. Aschenbrenner, Pesch et de Hammerstein. »

Le R. P. de Hammerstein n'est autre qu'un converti protestant, propre frère de M le baron de Hammerstein, rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*.

Un monstre marin

Nos pêcheurs d'Isigny ont fait, la semaine dernière, sur la côte de Breuzeville, une prise extrêmement rare. Ils ont capturé un énorme souffleur de la famille des sélaciens. Ce véritable monstre marin pesait 1,500 kilos. Sa longueur est de 5 mètres 25 et sa grosseur de 3 mètres 80.

Avant d'être hissé à bord et tué, il a mis le filet en pièces.

Le mariage de M. Léon Daudet et de Mlle Jeanne Hugo

M. Léon Daudet, fils du romancier connu, se marie jeudi avec Mlle Jeanne Hugo, petite-fille du poète, fille de Mme de Lockroy et belle-fille de M. Ed. Lockroy. Mme Carnot, les ministres et leurs dames, assisteront à ce mariage, où M. Jules Simon fera un discours, après que le maire du XVIe arrondissement aura prononcé le sien.

Il n'est pas question de cérémonie à l'Eglise où plutôt il est annoncé qu'il n'y en aura pas.

L'UNION DES ACHATS

7me COMBINAISON. — **Assurances des Enfants**

En payant ses fournisseurs au moyen des bons de l'*Union des Achats*, on peut constituer une dot à ses enfants.

En utilisant les souches de cent bons d'un franc par mois ou de vingt bons de 5 francs, soit cent francs de dépenses (3.33 par jour) on assurerait à un enfant de cinq ans, une somme de *douze cents francs*, en cas de vie, à l'âge de vingt ans.

Avec le même chiffre de bons, on peut assurer un capital de *mille francs* à un enfant de dix ans, payable à lui-même, en cas de vie, à l'âge de vingt-cinq ans, ou payable aux parents en cas de décès de l'enfant avant cet âge.

Il est inutile d'ajouter qu'on peut assurer une somme dix fois moins forte avec dix fois moins de bons et une somme dix fois plus forte avec dix fois plus de bons.

∴

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1° *A la librairie du* Journal de Roubaix ;

2° *Dans les principaux débits de tabac.*

LES MAISONS, DÉSIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, SONT PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix*.

NOTA, — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*UNION DES ACHATS.)

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Chambre de commerce se réunira à la Bourse, le vendredi, 13 février, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1° Renouvellement du privilège de la Banque de France ; 2° travail des femmes ; 3° chemin de fer du Nord. Transport des combustibles à destination du groupe de Lille ; 4° utilisation des ressources du territoire national en temps de guerre ; 5° communications diverses.

La prochaine conférence à la Société de géographie. — Brillante conférence en perspective pour samedi soir. Chaque fois que le nom de M. Merchier est au programme, la salle de la Bourse est trop petite. Ce sera ainsi cette fois encore.

Sujet : l'Algérie, avec plus de cinquante projections lumineuses.

Le comité prie l'auditoire habituel de ses réunions de se rendre à la Bourse avant huit heures et demie, les portes devant être fermées dix minutes après que le conférencier aura pris la parole.

La journée du Mardi-Gras à Roubaix. — Beaucoup de promeneurs, beaucoup de curieux, peu de masques et presque pas de beaux masques — voilà le bilan de la journée. En dépit du temps, froid et gris, faisant craindre la neige parfois, le monde affluait Grand'Place et dans les principales artères : dans la rue de la Gare, par exemple, sur le coup de trois heures, c'était un fourmillement.

Peu de masques, nous l'avons dit, et dans quels accoutrements pour la plupart ! Nulle originalité, pas le moindre goût.

Les sociétés ont été moins nombreuses que les années précédentes. Quatre chars, tout au plus, assez banals au reste. Les chansons n'étaient guère plus remarquables en général, ni très-nombreuses. Un groupe de jeunes gens quêtait en faveur du Refuge de Nuit, et chantait une chanson intitulée la *Mécanique pour l'indigence*, dont voici un couplet et le refrain :

O vous, heureux de la terre,
Qui avez un gîte, du pain,
Conjurez cette misère,
Aux indigents tendez la main.
Une œuvre de nuit les abrite,
Réclame en leur nom du secours,
Allons, que pas un de vous n'hésite
A lui prêter son vaillant concours.

REFRAIN

Mécaniciens, gais compagnons
Cœurs généreux, pleins de vaillance,
Redites bien dans vos chansons
Que vous travaillez pour la France,
Et que le bruit de vos burins
Accompagne vos gais refrains.
Tapez, tapez, tapez, tapez,
Tapez de votre main caleuse,
A la fois rude et généreuse.
Gais compagnons, c'est pour le bien,
C'est pour le bonheur de la France.

La société du *Mogador* s'était munie d'une chanson à allure politique : *La loi de 10 heures*. En voici le premier couplet :

Y parait que l' gouvernement
Y veut faire enne n'séquo tout d'même
Veyant qu'l'ouvrie n'est pu contint
Y q'minchra par soulager l'fème
Pour elle povoir faire sin tripot
Tout les jours douze treize heures d'ouvrage
In a compris que chéto d'trop
Pou l'homm' avoir du bon potage

Les *Bons Amis* ont étudié plus spécialement la bycycette : les *Vélocipéteux* — tel est le titre de leur chanson : Voici les premier et dernier couplets, ainsi que le refrain :

Achteur in a pu b'son d'quéveau
Pour allez faire des grands vauiaches
Ni de s'faire treiné comme in veau
Par tous ces votures de louaches
Vous n'avez qu'à suve min p'tit plan
Acaté un vélocipète
Jin su bin seur et jin répand
Qu'vous n'argrétré pu vos clitchètes.

QUATRIÈME COUPLET

In peu dire que chest bin trouvé
Sur tous pour l'état militaire
In invo déjà din l'armée
In a vu qu'chéto nessésaire
Si in do faire la d'gerre in jour
Pour allez porté les dépêches
Din les p'tits et les longs parcours
In va tertous ête fin bénechés.

REFRAIN

Ah t'cheu bonheur tchanq in verra
Suprimé les bêtes
Din nous pays tout'monte ira
Sur des vélocipètes.

Citons encore le premier couplet de l'hymne dédiée aux *princesses d'aujourd'u*, par la Jeunesse de l'Epeule :

Vu q'ché in gran jour de fête
Qui nous est permis t'chanté
Ej' va vous parler des fillettes
Qu'in treuve souvent din Roubaix.
Surtout din tout ces peignaches
Faut les attintes raconte
I métrotte d'diable in cage
Avantt de d'd'avoir parlé.

Voilà pour la journée. Dans la soirée l'affluence n'a pas été moins considérable. Les masques, de leur côté se sont multipliés, et, ce qui ne gâte rien, ils étaient très proprement vêtus. Les cafés, surtout aux alentours de la grande-place et de la gare, regorgeaient de monde, et les intrigues n'y faisaient pas défaut, pas plus que dans les rues d'ailleurs.

Il y avait des bals dans tous les quartiers : ils ont été partout très animés. A la sortie, danseurs et danseuses n'avaient garde de prendre des précautions, et ils continuaient leurs chants dans la rue. Que de bronchites en prévision ! Docteurs et pharmaciens vont avoir « de la belle ouvrage » comme disait Roch — de sinistre mémoire.

Au minck. — Mardi matin, M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi 100 kilog. de harengs, reconnus impropres à la consommation.

Résultat d'une adjudication.— Mardi matin, à onze heures, a eu lieu, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, une adjudication pour les fournitures et

---

FEUILLETON DU 12 FÉVRIER 1891. — 4

BOUCHE CLOSE

III

— Eh bien — récolter n'est rien si l'on ne vend pas sa récolte. Or, c'est ce que je n'ai jamais pu faire. Mes produits étaient aussi détestables qu'abondants. Mon café sentait le tabac; mon tabac ne sentait rien et j'étais obligé d'en faire venir de Paris pour mon usage personnel. Quant à ma canne à sucre : grosse comme le bras et rendant un jus comme une éponge.

Mais le jus n'était pas sucré, ce qui est un grand défaut, dans l'espèce. Autant aurait valu distiller des épinards. Il me restait l'indigo, dont j'avais eu lieu d'abord d'être satisfait. Ah bien, oui ! Tu ne le connais pas, toi, l'indigo ! Magnifique à l'état sauvage, il est sujet, si l'on s'avise de le cultiver, à dix-sept maladies toutes mortelles. J'en étais là, un peu vexé, comme tu comprends, lorsque j'eus la chance d'obtenir de l'administration coloniale une prime d'encouragement qui reconstituait ma première mise. Inutile de te dire que je n'ai fait qu'un bond à la caisse du [illegible] au ponton d'embarquement des [illegible].

[illegible] coloniale doit t'en vouloir au [illegible]

monde. Je fais le désespoir de toute une armée de fonctionnaires. Ils m'avaient continuellement sur le dos. Des chemins à réparer, des ponts à rétablir, des pirates à faire pendre. Le métier des administrateurs n'était plus tenable. Ils l'ont compris, et m'ont *encouragé*...

— A partir.

— C'était la délivrance pour eux. Le colon est leur fléau. L'indigène, lui, est toujours content, pourvu qu'on ne le *protège* pas trop.

— Fort bien. Mais pourquoi ne m'as-tu pas écrit ?

— Parce que je n'avais rien de bon à te dire, et aussi pour ne pas te troubler au milieu d'une partition. Je te connais. Quand je rentrais du lycée avec un gros rhume, tu passais deux jours sans pouvoir écrire une note. Si, par chacune des malles, je t'avais envoyé mes doléances, à propos du soleil, des inondations, du choléra, des écumeurs du Grand-Fleuve, des mandarins indigènes, des agents français et autres fléaux pernicieux, les Turcs seraient encore sous les murs de Byzance et l'art compterait un chef-d'œuvre de moins. D'ailleurs, tu ne pouvais rien pour m'aider.

— Et maintenant ?

— Maintenant, c'est autre chose, et je compte sur ton appui pour me caser. Cela ne doit pas être difficile car je te défie de me citer une place que je ne sois pas apte à remplir. J'ai fait de bonnes études, grâce à quelqu'un que tu connais. Je peux écrire en vers, en prose, et je parle cinq langues,

Mes dernières aventures m'ont appris la navigation, le commerce, l'agriculture, l'industrie, l'administration et même la guerre, car j'ai reçu et envoyé plus d'un coup de fusil, là-bas, dans mon île. J'y ai la réputation d'un grand médecin ; j'ai baptisé des enfants et même, ce qui est beaucoup plus difficile, j'en ai aidé quelques-uns à venir au monde.

— Avoue que tu n'as pas été six ans parmi les païens sans faire quelques conversions.

— Je l'avouerai, si tu m'y forces. Mais tu es trop païen toi-même pour que nous puissions nous accorder sur ce sujet. Ce qu'il y a de sûr, et j'y reviens, c'est que, pour peu que tu t'en mêles, je serai casé dans trois jours.

— Je m'en mêlerai, sois tranquille, Mais, d'abord, il faut que tu m'aides à dépouiller cinquante ou soixante lettres qui m'arrivent. Sans toi, j'étais perdu Oh ! la correspondance !...

O'Farrell se mit à la besogne avec l'entrain qu'il apportait à chaque chose. Sans rien dire, il observait son ami, tout en ouvrant et parcourant rapidement les missives qui tombaient sous ses yeux. Il trouvait Godefroid changé, vieilli, et s'étonnait de plus en plus de rencontrer cette humeur chagrine, ce tour d'esprit désabusé chez un homme à qui tout semblait sourire.

Les mains tremblaient légèrement. Des ondes alternatives de pâleur et d'une teinte chaude montaient aux joues. Quelquefois, pour déchiffrer l'écriture, Godefroid se servait d'une loupe.

— Il n'est plus jeune ! songea Patrice, et ces dernières années ont pesé lourdement sur sa tête. Pauvre ami !

En ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit au large et laissa voir un monceau de verdure et de fleurs de toute nuance qui semblait marcher tout seul. C'était le domestique d'Antoine qui entrait chargé d'un odorant fardeau. Il y avait des bottes de roses, des corbeilles de muguet, des arbustes entiers de lilas blanc, des couronnes de violettes de Parme, portant le nom de Jenny Sauval tracé en lettres d'or sur des bandelettes de satin. Une large enveloppe accompagnait l'envoi. Elle contenait une photographie et un billet de quelques lignes.

« Cher maître, cher ami, écrivait la cantatrice, voici » la moitié des fleurs que j'ai reçues. Je garde » bien plus que ma part, mais je veux que mon » salon soit en fête quand vous viendrez me dire si » vous avez été content de moi. Vous me l'avez si peu » dit hier soir ! Et pourtant que m'importent les éloges des autres, si j'ai trompé l'attente de celui auquel je dois tout ! »

La photographie représentait la jeune artiste dans son adorable costume de patricienne du Bas-Empire, qui rehaussait merveilleusement sa beauté fine et saisissante. Au bas de la radieuse image étaient écrits ces vers empruntés au rôle de la princesse Adossidès :

Il fut l'appui de ma jeunesse ;
Il essuya mes premiers pleurs.
Où serais-je sans lui... ?

— Allons ! il y a encore des cœurs reconnaissants ! dit Godefroid dont la physionomie s'éclaira d'une lueur aussitôt voilée.

— Ma foi, tu places adroitement tes bienfaits, ajouta le jeune homme en contemplant la photographie avec admiration. La faveur de la seule Adossidès aurait plus de prix pour moi que celle de tous les Constantins et de tous les Mahomets qui ont jamais régné sur Byzance. Quels yeux ! Si j'étais millionnaire...

— Tu perdrais ton temps, interrompit brusquement le compositeur. C'est la sagesse même; tu peux en être sûr.

— Hélas ! il y a, sans calomnier ta protégée, quelque chose de plus indubitable encore que sa vertu : c'est que je ne suis pas millionnaire. Ça, mon beau sire, j'imagine que vous allez vous parfumer, testonner et prendre votre plus riche costume pour aller dire à cette belle immaculée le mot d'éloge qu'elle attend. Si cela t'ennuie, je m'offre pour y aller à ta place.

— Tu n'iras pas à ma place, mais nous irons ensemble.

— Oh ! oh ! tu crains pour ton cœur ?

— Non, mais je redoute les plaisanteries des sots.

— Merci !

— Quant à mon cœur, il n'a plus rien à craindre. A l'âge où l'on peut aimer, j'avais un grand fils dont il fallait ménager les dix-huit ans. Je suis trop vieux maintenant pour penser à me marier.

Le jeune homme plaisantait. Au fond du cœur il était ému et songeait que Godefroid allait avoir en effet à cause de lui, une vieillesse isolée, sans la tendresse d'une femme, sans le sourire d'un enfant.

— Patrice, dit le compositeur après un silence, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour bien t'élever. N'est-ce pas que tu n'as rien perdu à passer ta première jeunesse près d'un pauvre artiste jeté seul au milieu du monde, et de quel monde ! N'est-ce pas que ta mère, ta chère, noble et bonne mère n'a rien à me reprocher?

O'Farrell jeta les yeux sur la table de travail où se voyait, depuis bien des années, un portrait de femme, un seul, car jamais une autre image n'avait partagé cette place réservée à la respectueuse reconnaissance. Puis il dit, en serrant Godefroid dans ses bras, comme il avait fait la veille :

— Ma mère te bénit, et son fils ne te quittera plus désormais, si tu veux. Compte sur moi, toujours.

IV

Jenny Sauval, âgée à cette époque de vingt-cinq ans, justifiait de la façon la plus complète la haute opinion qu'Antoine professait de sa vertu. Non seulement elle était sage, mais elle semblait si peu disposée à faire des folies que les connaisseurs avaient dit, la veille, tout en la rappelant à maintes reprises :

— Cette petite n'est rien moins que vertueuse.

Madame Sauval, pour être juste à son égard, ne ressemblait en rien au type souvent décrit de la mère d'actrice. Elle estimait, de la meilleure foi du monde, que sa fille dérogeait en chantant sur les planches, même sur les planches de l'Opéra. Fort indifférente à ces éternelles questions d'engagement, de débuts, de compétition de rôles — sans parler d'autres questions plus ténébreuses — qui remplissent d'ordinaire l'esprit de ces dames, celle-ci n'avait qu'un but : le mariage de sa fille. Au reste, elle n'avait guère fait autre chose que de chasser aux maris durant toute sa vie, d'abord pour son compte, bien entendu, et, dans ce sport intéressant, elle avait eu moins de bonheur que d'adresse.

Elle était Roumaine par sa naissance, de famille honorable, mais très pauvre. On la considérait, à dix-huit ans, comme la beauté de sa petite ville, ce qui n'était point faire l'éloge de ses compagnes. De fait, elle avait de beaux yeux, de ces grands yeux, de *modèle* du Transtévère, Mais, celle qu'on appelait la jolie Martscha savait garder l'innocence.

(*A suivre*)

LÉON DE TINSEAU